

n'y est pas allée de main-morte. Du premier coup elle a supprimé le calendrier et décrété qu'elle mettrait au service de la cause italienne une légion titanoque, composée de deux cents hommes prenant leur titre du mont Titano, qui domine la ville.

Voici en quels termes les tribuns annoncent au peuple cette nouvelle révolution :

« Peuple de Saint-Marin, »

« De même qu'à la voix de l'Éternel la lumière se fit et que l'astre du jour apparut dans les cieux, de même à ma voix : *Constantine italienne, gouverne l'Indépendance*, ton droit se voit sous les traits enflammés de l'amour de la patrie. »

« Il y a dix-sept siècles que, au sommet du Mont Titano, vivaient les descendants de Marino, sans l'occuper des empires qui s'élevaient au ciel et qui coulaient, toute ambition vaine se bécotant au pied de la Patrie tranquille et oubliée. »

« Napoléon Bonaparte, comme le tétrarque du Christ, a offert aux maîtres républicains une augmentation de territoire et toutes sortes de richesses, ils l'ont accepté que deux canons. »

« Huit ans de révolutions ont agité l'Italie; Saint-Marin est resté immobile sur sa base, et aujourd'hui, le Providence divine Saint-Marin offre des représentations à Rome pour la sainte cause. »

« Les Français de l'Évangile vont à accomplir. »

« Que Dieu arme la main de la faiblesse et de l'enfant. »

« Italiens, notre cause est sainte; elle sera victorieuse, et vous savez mieux la République titanoque. »

SUISSE.

On lit dans la Gazette de Tessin du 13 janvier :

« Le conseil fédéral vient d'adresser aux communes fédérées du canton de Tessin, une note contenant des instructions détaillées sur les mesures qu'elles devront prendre pour éviter de nouvelles difficultés avec le gouvernement autrichien. »

« Le moment est venu, dit la Note, de procéder avec énergie et de sacrifier les sympathies, les idées et les intérêts particuliers aux grands intérêts de la société et du bien général. Pour éviter l'éventualité de troupes fédérales dans le canton du Tessin »

il faut que les autorités trinitaires adoptent des mesures de police promptes pour empêcher tout acte qui serait de nature à provoquer des réclamations de la part de gouvernement autrichien. A cet effet, les commissaires devront se conformer aux instructions suivantes :

« 1° Le ministère suisse du gouvernement de Tessin pour qu'il exerce promptement le décret fédéral du 27 novembre 1848, dont le violation eût gravement sa responsabilité. »

« 2° Les représentants autrichiens, les membres les plus officieux pour empêcher toute introduction d'armes, de munitions, de proclamations et d'autres écrits provocateurs dans la Lombardie, ainsi que l'envoi de troupes. Ils devront tout rompre des émigrés. On devra surveiller surtout les cafés Tesserini Lagano et les maisons situées au-delà de Servio de l'ère de réunion aux émigrés ou de dépôt pour les armes, les munitions, etc. »

« On devra recueillir avec un soin infatigable le lieu de retraite de Mazzini, si l'on n'a pu la certitude qu'il a quitté le canton. Si l'on a en Lombardie, car ce serait une extradition, et il faudrait prévenir son retour. De nouveaux réfugiés italiens et d'émigrés pour séjourner au-delà de l'ère de réunion au canton, afin de le traverser, et il leur sera défendu de communiquer avec les réfugiés italiens. Ces mesures devront être étendues aux Tessinois eux-mêmes, en cas de besoin. »

« Dans le cas où les mesures adoptées par les représentants autrichiens contraires à la Constitution et aux lois du Tessin, on feraient remonter aux autorités qui la souveraineté cantonale doit céder à l'autorité fédérale supérieure, et que les circonstances sont exceptionnelles. Il serait à désirer que tous les réfugiés fussent éloignés. »

« Le conseil fédéral termine en faisant qu'il se réserve le droit de solliciter de telles instructions, mais que son respect pour la réalisation de l'Assemblée fédérale lui en faisait un devoir. »

ESPAGNE.

On écrit de la Catalogne, le 12 janvier :

« Le capitaine général poursuit la cour à Valence. Il est certain qu'il a en ce de de Valence une action anglaise contre Cabrera et ses partisans. »

Marais, dont nous avons déjà parlé; mais aucun rapport officiel sur cette affaire n'est encore parvenu. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis quelque temps les bandes républicaines ont souffert des pertes considérables. Depuis qu'elles ont fait un accord avec les chefs carlistes, elles ont de complètement battues partout où elles ont été rencontrées par les troupes de la reine. Après la débâcle de San-Mateo, les républicains ont souffert et une défection complète a permis d'ailleurs de ne se relever pas. »

ÉTATS-UNIS.

Les Times publie des nouvelles de New-York, apportées par le navire *Devonshire*, jusqu'au 31 décembre. Le congrès continue de s'occuper de questions purement domestiques, et l'on ne pense pas qu'il se débâte de discuter la question relative à l'abolition de l'esclavage.

Le choléra fait des grands ravages à la Nouvelle-Orléans.

BULLETIN COMMERCIAL.

INTERIEUR.

CHANGES DE SMYRNE.

Table of exchange rates for Smyrna, listing various banks and their rates for London, Marseille, Trieste, and Constantinople.

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX À VAPEUR.

Table of steamship arrivals and departures, listing ship names, destinations, and agents.

VARNA. Bateau à vapeur autr. *Germania*, c. A. Belen, avec marchandises diverses, groupes et passagers.

DÉPARTS DU 10 FÉVRIER.

SALONIQUE. Bateau à vapeur autr. *Conit Kolonari*, c. G. Polier, avec marchand. Diverses groupes et passagers.

TREBIZONDE. Bateau à vapeur autr. *Zagar*, capit. L. Jahn, avec marchandises diverses, groupes et passagers.

BATIUMS DE COMMERCE.

ARRIVÉES DU 9 FÉVRIER. GALATZ. Br. grec, *María Papatia*, cap. P. Athanassiou, charge de blé, à ordre. Du 10 février. SAMOSUN. Sch. angl. grec, c. G. Harris, charge de mûle, à ordre. Du 11 février. CANDIE. Br. grec, *Evangelistria*, cap. L. Calamita, charge de savon, à ordre. COUMI. Sch. angl. grec, *Mantis*, cap. D. Floras, charge de vin, à ordre. Du 12 février. COUMI. Sch. angl. grec, *Leandria*, cap. Matros, charge de vin, à ordre. Du 13 février.

DÉPARTS DU 9 FÉVRIER.

MALTE. Br. autr. *Duca di Genova*, cap. G. Cattalini, charge de blé et mûle. MER-NORD. Br. autr. *Agelion*, cap. Vonovich, en part. FERRAS. Br. grec, *Sarada*, cap. G. Simgulion, en part. br. grec, *Miloson*, cap. P. Briggotti, en part. Du 10 février. PYRGOS. Br. grec, *Artemis*, cap. P. Simas, en part. Du 11 février. FALMOUTH. Br. angl. *Ancelia Hill*, cap. J. charge de mûle. METELIN. Sch. grec, *Maris*, cap. Limos, charge de blé. Du 13 février. FALMOUTH. Sch. angl. *Nufok*, cap. Juffrey, charge de mûle.

Large advertisement for 'Bazar Parisien' featuring 'Robes de chambre' and 'Manteaux de Dame et d'Enfant'. The text is in French and includes the address '14 et 16 Piastres le Pic, Grande Largeur'.

Par suite de la liquidation du Bon Ton, ce Magasin situé à l'ancienne Chancellerie de Toscane, maison de Mme Bernard, vient de mettre en vente un bel assortiment de FANELLES DOUBLES pour Robes, Manteaux de Dame et d'Enfant, ainsi que pour Robes de chambre d'homme, à 14 et 16 Piastres le Pic, largeur du drap.

Advertisement for 'ROB REGENERATEUR DU SANG' by FOS GEBIN RABALBERT, treating various ailments like rheumatism and skin diseases.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'DES MALADIES NERVEUSES ET GENERATIVES' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'RENNOMES PAR TOUT LE MONDE. PILULES DE HOLLOWAY' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'CANFE. Br. ion. Feliachi, cap. K. Cismler, charge de blé'.

Advertisement for 'ANNONCES. PRODUITS CHIMIQUES DU DOCTEUR QUESSNEVILLE'.

Advertisement for 'PILULES HORTICULTURES DE QUESSNEVILLE' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.

Advertisement for 'AZALÆ AU FLEUR DE KACHIMR' by Dr. J. M. de Saint-Gervais, a medicinal product for various ailments.